

La création de liens solides entre agriculteurs Malgaches et niches de marchés stables : un défi urgent

Les centres d'accès au marché (CAM) de la région d'Analanjirifo, à Madagascar, représentent un nouveau modèle d'échanges commerciaux entre agriculteurs et marchés. Leur but est d'aider les agriculteurs Malgaches à mieux comprendre la réalité des systèmes de marchés agroalimentaires actuels et d'en tirer des avantages économiques pour améliorer leur qualité de vie. Au fil des années, les CAM sont devenus des acteurs économiques incontournables qui offrent aux agriculteurs un rôle majeur dans la chaîne commerciale moderne.

L'importance du rôle de l'agriculture dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté est désormais reconnue par la plupart des organismes multilatéraux, agences de coopération nationales et organisations non gouvernementales. Le secteur de l'agriculture crée des emplois (à la fois au sein de l'exploitation et en dehors), permet de stabiliser les prix des produits alimentaires au profit des consommateurs et contribue à stimuler la croissance dans d'autres secteurs.

De nombreuses expériences et approches ont été mises sur pied pour permettre aux agriculteurs pauvres de tirer profit des marchés existants ou émergents, et éviter leur mise à l'écart de la croissance du secteur agricole. Toutes ces approches s'accordent à améliorer les capacités techniques et de gestion des agriculteurs, garantir une qualité et quantité constantes des produits et créer des relations commerciales stables. Toutes mettent également l'accent sur l'organisation des agriculteurs comme pierre angulaire du système.

Les centres d'accès au marché (CAM) : le chaînon manquant

Les centres d'accès au marché (CAM) font partie de l'une de ces initiatives. Mis en place dans l'Est de la Grande Île par le Programme de promotion des revenus ruraux (PPRR), un programme du Gouvernement de Madagascar, financé par le Fonds international de développement agricole (FIDA), les CAM ont pour objectif de créer des liens commerciaux entre les petits agriculteurs et les marchés agroalimentaires tout en aidant les producteurs à s'organiser pour la mise en marché et la valorisation des produits agricoles collectés au niveau du pôle.

La création et la mise en opération des CAM représentent les activités principales du Programme, en plus de l'amélioration de l'accès à l'information et de la communication, l'appui aux organisations paysannes et la mise à disposition de conseillers en commercialisation et d'infrastructures commerciales servant à développer les liens avec le marché national et international. En quatre années d'opération, le PPRR a déjà mis en place dix CAM, dont sept ont été créés au cours de la première phase du programme (2004-2007) et les trois autres au cours de l'année 2008, soit au début de la deuxième phase. Les centres d'accès au marché sont à la fois un bâtiment, géré par une union d'organisations paysannes, pour le stockage et la transformation des produits, et un outil économique servant à assurer la commercialisation et la valorisation des produits agricoles des membres de l'union.

Leur fonctionnement est simple : les CAM achètent les produits aux producteurs puis s'occupent du stockage, dans le cas du riz et de la girofle, ou de la transformation, dans le cas du miel et du piment, en attendant le meilleur moment pour les vendre. Des outils ont été mis en place pour effectuer le suivi de ces activités. Il s'agit, d'une part du suivi de la réalisation des activités et, d'autre part, du suivi des données financières.

Des résultats importants

Compte tenu de leur vocation et de leur statut d'entreprise commerciale, les CAM sont perçus comme un nouvel acteur économique incontournable au niveau du pôle d'activité dans lesquels ils ont été implantés. Il agissent également comme des laboratoires d'étude destinés à mieux comprendre les dysfonctionnements des circuits de commercialisation, permettant d'apporter des réponses plus adaptées aux besoins des agriculteurs pauvres de la région, via la restauration des liens entre les producteurs et les exportateurs, et l'amélioration des débouchés et de la position de négociation des producteurs. Depuis 2005, 367 organisations paysannes, 4 211 familles de producteurs dans 9 sous-préfectures de la région d'Analanjirifo et 8 filières ont bénéficié de la présence de l'activité des CAM. Ses membres profitent d'infrastructures pour le stockage, la transformation et la commercialisation des produits agricoles comme le piment, le paddy, les huiles essentielles, le litchi et l'apiculture. De plus, ils ont la possibilité de s'inscrire à des formations visant à renforcer les capacités des structures paysannes et de leurs dirigeants. Les formations abordent des thèmes comme la gestion d'entreprise commerciale, la gestion du marché et la négociation, ainsi que le fonctionnement d'une coopérative économique et technique de

gestion de qualité de produits.

-- Encadré 1 --

Grâce à l'action des CAM, les ventes ont augmenté de façon notable (voir tableau 1).

Produits	Quantité vendue via les CAM en 2005	Quantité vendue via les CAM en 2006	Quantité vendue via les CAM en 2007	Quantité vendue via les CAM en 2008	Quantité totale vendue via les CAM
Paddy	0	66 800	648 000	82 540	797 340
Girofle	0	0	4 665	965	5630
Huiles essentielles	0	0	1 233	881	2 114
Litchi	0	9 900	17 052	3 856	30 808
Piment rouge séché	0	200	800	206	1 206
Piment vert frais	0	80	380	0	460
Piment rouge frais	0	0	20	0	20
Piment en saumure	0	100	200	0	300
Miel	26	154	234	0	414

Tableau 1 : Ventes par filière via les CAM (en kilogrammes)

Source : Paizano, J., PPRR (2009)

-- Fin encadré 1 --

-- Encadré 2 --

Les exemples de M. Kosy, apiculteur, et de M. Sambo, producteur de piment, illustrent les effets concrets des activités des CAM. En utilisant l'appui de du centre de Maningory dans l'amélioration de la qualité et dans la commercialisation de leur production, de nouvelles possibilités de marché sont apparues, leur permettant de contourner plusieurs intermédiaires et d'augmenter ainsi leurs revenus agricoles.

Pour plus de détails, voir les articles sur M. Kosy [[ICI préciser/faire lien](#)]

vers l'article] et M. Sambo [ICI préciser/faire lien vers l'article].

-- Fin encadré 2 --